

I. APERÇU GENERAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo est située en Afrique Centrale dans la Sous Région de Grands Lacs. Elle s'étend sur une superficie de 2.345.409 km². Sa population est estimée à environ 60.850.000 habitants (2005), soit 49 % des hommes et 51 % des femmes et 48,1 % sont les moins de 15 ans. La densité est de 25 habitants au km² et le taux de croissance démographique est de + 3,2% par an. Le taux de croissance moyenne PIB/H en 2003-2004 est de 3,7 % et le taux de scolarisation est de 51,7 %. Les 60% de la population congolaise habitent le milieu rural et vivent principalement de l'agriculture traditionnelle, de la chasse et de la pêche artisanale.

La République Démocratique du Congo est subdivisée en 11 provinces dont la ville province de Kinshasa est la capitale administrative et politique. Ce pays demeure le seul pays africain qui partage les frontières avec 9 pays voisins (la République du Congo, la République Centre Africaine, le soudan, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et l'Angola).

Située à cheval sur l'équateur, la République Démocratique du Congo jouit d'une gamme de climats : chaud et humide au Centre, tropical au Nord et au Sud, tempéré des montagnes dans la partie Est. Les 3/4 du pays sont couverts par les forêts denses aux grandes diversités végétales et fauniques. Le relief de la République Démocratique du Congo est très diversifié :

- la cuvette à l'ouest et au Centre du pays (300 à 500 m d'altitude).
- le haut plateau à l'Est et au Sud (700-1200 m)
- la chaîne volcanique entrecoupée de lacs à l'Est (1500-5000m).

Le réseau hydrographique de la République Démocratique du Congo est très dense. Il comprend plus de trente grandes rivières qui envoient leurs eaux dans le fleuve congolais. Ce dernier mesure 4.670km de long et son débit moyen varie de 40.000 à 50.000 m³/seconde le plus important du monde après Amazone.

La République Démocratique du Congo a 450 langues dont 4 nationales (kikongo, Tshiluba, Swahili, lingala) et le français est la langue officielle. La population congolaise est majoritairement chrétienne.

2.

Le pays est aussi potentiellement riche en minerais (dont le cuivre, le cobalt, le zinc, le diamant, l'or, l'uranium, le fer, le coltan, etc....) ; et en produits agricoles parmi lesquels on peut citer : café, coton, cacao, bois, banane, arachides, riz ; ainsi qu'en élevage des bovins. Malgré cette puissance, la RDC est actuellement classée parmi les pays les plus pauvres du monde.

II. EDUCATION ET FORMATION DES ADULTES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

1. Politiques, législation et financement

1.1. Cadres législatifs, politiques et administratifs de l'EdFoA

1.1.1. La Politique propre à l'Education des adultes n'existe pas dans notre pays.

Les textes juridiques existants sont lacunaires.

Parmi ces textes, nous citons :

- Constitution de 2006 dans son article 44 stipule que l'éradication de l'analphabétisme est un devoir national pour la réalisation duquel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique.
- Ordonnance n°07/018 du 15/5/07 fixant les attributions des Ministères ;
- Loi-Cadre de l'Enseignement National N°86/005 du 22/9/1986 ;
- Arrêté interministériel n°082 du 15/05/2006 portant politique éducative en République Démocratique du Congo ;
- Arrêté ministériel n°0231/2006 du 22/12/2006 portant organisation et fonctionnement de l'Education Non Formelle ;
- Arrêté ministériel n°MJS/CAB/2100/026/2000 du 29/8/2000 portant organisation et fonctionnement des Centres de production et de formation professionnelle de la jeunesse en République Démocratique du Congo ;
- Arrêté ministériel n°MJS/CAB/2100/021/2000 du 25/08/2000 portant reconnaissance et fixation des critères de collaboration entre le Ministère de la Jeune et Sports et les Centres et Maisons d'apprentissage professionnel ;
- Arrêté ministériel n°MJS/CAB/2100/020/2000 du 24/08/2000 portant réglementation de la fonction d'Éducateur au sein des Centres de production et de formation professionnelle de la jeunesse.

En conclusion, l'élaboration d'une politique de l'éducation des adultes s'impose.

1.1.2. La Politique vise à faire acquérir les compétences et les aptitudes socio-professionnelles aux jeunes et aux adultes, en vue de s'auto suffire dans la vie et de participer aussi au développement socio-économique de leur environnement et de leur pays.

1.1.3. En République Démocratique du Congo, la structure de provisions de l'éducation des Adultes est assurée par plusieurs Ministères du gouvernement, les privés, les ONGs. Les ministères impliqués sont : - Ministère des Affaires Sociales ; Action Humanitaire et Solidarité Nationale ; Jeunesse et Sports ; Enseignement Supérieur et Universitaire ; Fonction Publique ; Emploi, Travail et Prévoyance Sociale ; Information et Médias ; Agriculture et Développement Rural ; Santé ; Genre, Famille et Enfant ; Justice ; Culture et Arts ; Energie ; Affaires Etrangères et Coopération Internationale et Défense Nationale.

4.

La gestion est décentralisée sur base des textes administratifs réglementaires émis par chaque Ministère.

1.1.4. Les politiques sectorielles et leurs stratégies respectives s'accouplent et marchent de pair en vue de réaliser des objectifs définis pour l'Education et la Formation des adultes. A titre d'exemple, l'Ordonnance n°07/018 du 15/05/2007 recommande que le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale organise l'éducation non formelle en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et le Ministère de la Jeunesse et Sports.

1.1.5. Les principaux obstacles sont :

- Politiques mal définies ;
- Diversité des programmes et manque d'harmonie ;
- Insuffisance et/ou manque de supports et matériels didactiques appropriés ;
- Ressources humaines sous qualifiées et absence de recyclage ;
- Insuffisance quantitative des éducateurs par rapport aux besoins des apprenants ;
- Insuffisance des Centres et d'Infrastructures d'accueil ;
- Insuffisance du budget alloué à l'Education Non Formelle ;
- Faible financement des partenaires extérieurs et leur manque d'intérêt.

Face à ces obstacles, quelques stratégies sont arrêtées par le gouvernement pour les surmonter. En ce qui concerne la mauvaise politique, les stratégies ci-après ont été adoptées :

- Elaboration d'une politique éducative en faveur des adultes ;
- Poursuite d'installation des Bibliothèques populaires.

En rapport avec les partenaires techniques et financiers :

- Encouragement de la coopération bilatérale et multilatérale.

1.2. : Financement de l'Education et la Formation des Adultes (EdFoA.)

1.2.1. Investissements publics dans l'Education et Formation des Adultes

Il est difficile pour le moment de donner les différents budgets d'investissements publics en faveur de l'EdFoA, car le budget alloué au secteur éducatif est global. La clé de répartition dans les différents sous secteurs n'apparaît pas.

Néanmoins, l'Etat prend en charge les salaires des éducateurs du secteur officiel ainsi que la construction et la réhabilitation des infrastructures du secteur précité.

1.2.2. : Investissements des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans l'Education Formation des Adultes

Le manque de coordination et d'enregistrement des dons reçus par les différents opérateurs de l'EdFoA rend impossible la tenue des statistiques y afférentes.

Cependant, les nombreuses activités sont réalisées sur le terrain en faveur des Adultes. Les activités clés constatées sont :

- Renforcement des capacités des facilitateurs ;
- Ouverture de Cours du soir ;
- Installation des bibliothèques populaires
- Ouverture des Centres de formation professionnelle.

1.2.3. Soutien du secteur privé des entreprises à l'Education Formation des Adultes

Il est difficile d'avoir des données annuelles du secteur privé suite à l'absence d'une structure de coordination des activités réalisées au profit des Adultes en République Démocratique du Congo.

Dès lors, il n'est pas facile de faire une quelconque comparaison entre le budget national global et les dépenses faites par les entreprises nationales et multinationales en faveur des Adultes.

1.2.4. Soutien de la société civile à l'Education Formation des Adultes (Par ex. Congrégations religieuses, Syndicats, ONG).

Le soutien de la société civile à l'EdFoA est très encourageant, est très visible en République Démocratique du Congo/RDC.

En effet, plusieurs actions sont réalisées partout dans le pays et davantage dans les milieux ruraux. Ces actions portent sur la construction des Centres et l'organisation de diverses formations culturelles et professionnelles.

1.2.5. : Contributions des apprenants/individus à l'EdFoA

La contribution est généralement faible. Elle permet le fonctionnement du Centre et la motivation des facilitateurs. Outre la contribution financière, les apprenants participent aussi à la promotion de leur Centre (dons, sensibilisation, incitation des autres adultes ...).

1.2.6. Existe-t-il des incitations financières directes ou indirectes destinées à appuyer l'EdFoA ?

- a. Les incitations financières directes n'existent pas ;
 b. Quant aux incitations financières indirectes, elles se résument par les actions ci-après :

- Au niveau Gouvernemental, il y a la mise à disposition de l'agent, le paiement du tiers de son salaire et la prise en charge de sa formation ;
- Au niveau des entreprises, la prise en charge de sa formation, congés de formation payés et la promotion après la formation.

1.2.7. Existe-t-il des repères (objectifs) relatifs au financement de l'EdFoA ?

Selon la loi, toutes les entreprises étatiques et privées versent une quotité de 1 % sur leur fonds de rémunération de leur personnel au Trésor Public. Ces fonds servent au recyclage, au perfectionnement du personnel des entreprises.

2. Qualité des services d'éducation et de formation des adultes : offre, participation et acquis

2.1. Offre de l'EdFoA et cadres institutionnels

Les Cadres institutionnels chargés de la gestion de l'EdFoA en République Démocratique du Congo sont les suivants : Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale (MASAH.SAD) par le biais de la Direction Générale de l'Education non formelle (DGENF) ;

- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports/Direction de la Formation et Réinsertion ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (E.S.U.) et Recherche Scientifique ;
- Le Ministère de la Santé et les autres Ministères cités précédemment ;
- Le Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Education Permanente, Université Ouverte (C.I.D.E.P.-U.O.)
- Le Centre Africain de Formation Supérieur des Educateurs Sociaux (C.A.F.E.S.)
- L'Institut National de Préparation Professionnelle (I.N.P.P.)
- Le Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (C.E.P.A.S.)
- Le Centre de Perfectionnement aux Techniques de Développement (CEPETEDE)
- Le Centre National des Personnes Vivant avec Handicap et Intégré (CENAPHI)
- Le Centre d'Orientation, de Promotion et de Formation (COPROF) etc.

Ces institutions sont multiples. Cette liste n'est pas exhaustive.

2.1.2. DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'EdFoA

Tableau n° 1

N°	Titre & courte description des programmes	Fournisseur			Domaines d'apprentissage			Groupes cibles	Coût du Programme
		Etat	OSC Confess. Rel	Prive ONG	Compétences générales	Compétences techniques	Production du savoir innovation		
01	Direction Générale de l'Education non Formelle (DGENF)	Etat	-	-	Compétences Générales	Compétences techniques	Programme National de l'E.N.F.	-Vulnérables -En cours d'emploi -Sans emplois -Enseignant/facilitateurs	-Bénévolat (gratuit) -Frais de formation ± 10 \$
02	Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)	Etat	-	-	Compétences Générales	Compétences techniques	Approche par compétences	-Emploi -Sans emploi -Etudiants	180 \$ pour 9 mois en raison de 20 \$ par mois
03	Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Education Permanente (CIDEP-U.O.)	Etat	-	-	Compétences générales	Compétences techniques	Recherche, séminaires, session de formation	-Adultes en cours d'emploi ou non -les indépendants	-100 \$ pour 5 jours de séminaires -20 \$ pour 1 mois de session de formation
04	Centre National des Personnes Vivant avec handicap et Intégrés (CENAPHI)	Etat	-	-	-	Compétences techniques	Oui	Personnes vivant avec handicap	Gratuit
05	REGIDESO	Etat	-	-	-	Compétences techniques	-	Toute couche de la population	Besoin service

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'EdFoA
Suite 1 Tableau n° 1

N°	Titre & courte description des programmes	Fournisseur			Domaines d'apprentissages			Groupes cibles	Coût du Programme
		Etat	OSC Confess. Rel	Prive ONG	Compétences générales	Compétences Techniques	Production du savoir innovation		
06	Office des Petites Entreprises du Congo (OPEC)	Etat	-	-	-	Compétences Techniques	Oui	-Maraîchers -Boulangers -Charcutiers -Pisciculteurs -Apiculteurs	Formation gratuite
07	Centre Africain de Formation des Educateurs Sociaux (C.A.F.E.S.)	-	-	Privé Agréé	Compétences Générales	Compétences techniques	Formation continue et initiale	-En cours d'emploi -Les indépendants -Les étudiants	Financement externe
08	Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS)	-	Confession religieuse catholique	-	Compétences générales	Compétences techniques	Recherche, Colloque, Réunion, Séminaire	-Chercheurs -Enseignants -Etudiants	3.500 FC 3.500 FC 1.750 FC
09	Centre de Perfectionnement aux Techniques de Développement (CEPETEDE)	-	-	ONG (ASBL)	-	Compétences techniques	Institution à performances	-Employés d'entreprise	De 200 \$ à 400 \$ pour 5 à 10 jours
10	Centre d'Orientation, de Promotion et Formation (COPROF)	-	-	ONG	-	Compétences techniques	-	-Emplois -Sans emploi N.B. : Tous sexes confondus	-40 pour une durée de 3 mois en TIC -VIH/Sida : gratuit

DESCRIPTION DES PROGRAMMES D'EdFoA
Suite 2 et fin Tableau n° 1

N°	Titre & courte description des programmes	Fournisseur			Domaines d'apprentissages			Groupes cibles	Coût du Programme
		Etat	OSC Confess. Rel	Prive ONG	Compétences générales	Compétences techniques	Production du savoir innovation		
11	Auto-école LABORA	-	-	ONG	-	Compétences techniques	-	Toute la population	De 10 à 180 \$ 1 semaine à 2 ½ sem.
12	Fédération des ONG Laïcs à vocation économique du Congo (FOLECO)	-	-	ONG	Compétences Générales	Compétences techniques	Oui	-Membres des ONG -ILD -Coopérative paysanne -Communauté de base	77.367 \$ (Budget de formation) Source de financement : -G.T.Z. (Coopération Technique Allemande) -Fonds propres
13	Confédération de Petites et Moyennes Entreprises Congolaise (COPEMECO)	-	-	ONG	Compétences générales	Compétences techniques	Oui	-Promoteurs de petites et moyennes entreprises -Agents de PME	-Formation ordinaire 15 \$ -Formation spéciale 150 \$ -Source de financement Gouvernement allemand Redevances des Participants
14	Centre Congolais d'Education pour Tous (C.C.E.P.T.)	-	-	Privé	Compétences générales	Compétences techniques	Oui	-Enseignants -Cadres de l'enseignement et autres	-Spécialisation 9 mois 150 \$ -Séminaire 10 jours de 5 à 10 \$

2.1.3. Existe-t-il des passerelles entre les approches formelles et non formelles ?

Il existe des passerelles car lorsque quelques autodidactes adultes après avoir obtenu leur Diplôme d'Etat dans les centres non formels sont admis à l'Enseignement Supérieur et Universitaire dans les Facultés et Options de leur choix.

2.1.4. L'EdFoA donne-t-elle lieu à une certification à une sanction nationale ?

Des certificats, des attestations, des brevets, des diplômes sont délivrés à la fin de la formation bien suivie à tous les niveaux (base, secondaire et supérieure et universitaire).

2.2. Participation à l'EdFoA

2.2.1. Données statistiques de la participation

A) Taux de participation globale

Le Ministère des Affaires Sociales par le biais de la Direction générale de l'éducation non formelle dans le cadre du Sige (système d'information de gestion de l'éducation).

- Centres d'alphabétisation

-Taux de participation (hommes & femmes)	: 45%
-Niveau d'études	: D6 à gradué
-Age	: Adulte

12.

-Centres d'apprentissage professionnel

-Enseignants (hommes & femmes)	: 60%
-Niveau d'étude	: D4 à L2
-Age	: Adulte (25 ans et plus)

-L'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)

-Taux de participation	: 80%
-Niveau d'études	: D4 à L2
-Le Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Education Permanente (CIDEP-U.O)	
-Taux de participation en 2007	: 75%
-Niveau d'études	: D6 à Doctorat
-Age	: Adulte

-Le Centre National des Personnes vivant avec handicap (C.NA.PHI)

-Taux en 2007	: plus de 60%
-Niveau d'études	: D4 à L2
-Age	: adulte (tous sexes confondus)

-La REGIDESO

-Taux de participation	: 80%
-Niveau d'études	: D6 à L2 (tous sexes confondus)
-Age	: Adulte

-OPEC

-Taux de participation	: 60%
-Niveau d'études	: D4 à D6
-Age	: Adulte (tous sexes confondus)

-C.A.F.E.S.

-Taux de participation	: 37%
-Niveau d'études	: D6 à L2
-Age	: Adulte (tous sexes confondus)

-INADES-FORMATION

-Taux de participation	: 58%
-Niveau d'études	: D6 à Doctorat
-Age	: Adulte (tous sexes confondus)

-CEPETEDE

-Taux de participation	: 50%
-Niveau d'études	: D6 à L2
-Age	: Adultes (tous sexes confondus)

-COPROF

-Taux de participation	: 36%
-Niveau d'études	: D6 à L2
-Age	: Adulte (tous sexes confondus)

-AUTO-ECOLE "LABORA"

-Taux de participation	: 67%
-Niveau d'études	: 4 ^{ème} primaire à Doctorat
-Age	: Adulte (tous sexes confondus)

-FOLECO

-Taux de participation	: 62%
-Niveau d'études	: D6 à Doctorat
-Age	: Adultes (tous sexes confondus)

-COPEMECO

-Taux de participation	: 41%
-Niveau d'études	: D4 à L2
-Age	: Adultes (tous sexes confondus)

B. Chiffres de la participation aux différents programmes

Tableau n°2

N°	Institutions ou Programmes	Participation par groupe			Observation
		H	F	TOTAL	
01	Direction Générale de l'éducation non formelle (DGENF) 3 programmes	8.852	6.200	15.052	
02	Institut national de Préparation Professionnelle (INPP ± 19 programmes)	21.975	7.426	29.401	Tous programmes confondus
03	Centre Interdisciplinaire pour le Développement de l'Education Permanente (C.I.D.E.P.-U.O.)	630 9.350	110 1.650	740 11.000	Enseignement non formel Enseignement formel
04	Centre National des Personnes Vivant avec handicap et Intégrés (CENAPHI)	200	250	450	
05	REGIDESO	4.988	3.745	8.733	
06	OPEC	420	140	560	
07	C.A.F.E.S.	359	152	511	Tous programmes confondus
08	INADES-FORMATION	2.561	2.665	5.226	
09	C.P.T.D.	9.600	2400	12.000	
10	COPROF	1.810	4720	6.530	
11	Auto-école LABORA	1.769	1772	3.541	
12	FOLECO	711	706	1.417	
13	COPEMECO	531	373	904	
14	C.C.E.P.T.	10	620	630	

2.2.2. Enquêtes ou études concernant la non participation et les groupes difficiles à atteindre ont été menées (Cfr Annuaire statistiques DGENF 2007)

Des enquêtes et des études ont été réalisées concernant la non participation et les groupes difficiles à atteindre dont voici les résultats :

a. Alphabétisation

Sur 1800 centres, on a enregistré 93.735 participants.

b. Apprentissage professionnel

Sur 1800 centres, on a enregistré 76.957 personnes adultes apprenties (Cfr le tableau n°2 de la page 14).

En effet, l'enquête était ouverte à toutes les structures nonobstant les autochtones et les déplacés de guerre.

Les causes de l'exclusion sont soit les coutumes, la distance, les pratiques culturelles, la religion etc.

Le soutien à leur apporter consiste à l'organisation des campagnes de sensibilisation et de réinsertion en leur faveur.

2.2.3. Des enquêtes ont été réalisées par quelques organismes internationaux tels que le PNUD, la B.A.D etc. sur les personnes âgées de 18 ans et plus. Les raisons qui poussent les apprenants à poursuivre la formation sont multiples notamment la recherche de la stabilité, de la sécurité, du goût du savoir et de la promotion de l'emploi.

2.2.4. Des mesures ont été prises pour mobiliser les participants et accroître la participation par l'organisation des campagnes de sensibilisation à travers les médias, la persuasion ou la réinsertion et le rapprochement des formateurs vers les apprenants.

2.2.5. Y a-t-il des groupes cibles pour la fourniture d'EdFoA ?

Plusieurs groupes, surtout ceux de la société civile se présentent pour fournir l'EdFoA.

2.2.6. Des repères ont-ils été fixés relativement à la participation actuelle ?

Il y a pas de repères mais seulement les moyens financiers ne suivent pas pour les atteindre.

2.3. Suivi et évaluation des programmes et appréciation des résultats.

2.3.1. Effectuez-vous une évaluation des résultats obtenus en termes d'apprentissage, par les programmes d'EdFoA ?

Il existe une évaluation des résultats obtenus au terme d'apprentissage.

Les méthodes employées sont :

- les travaux pratiques ou T.P
- Les tests de niveau (pré-requis)
- les examens.
- le jury

2.3.2. Quels outils et mécanismes sont-ils mis à profit dans le suivi et l'évaluation des programmes pour garantir leur bonne qualité ?

L'usage des fiches d'évaluation détaillées, des fiches de suivi, des canevas etc.

Remplissage des fiches (Questions-réponses).

Au niveau des entreprises, l'organisation des tests de mesure et d'évaluation (cotation et appréciation).

2.3.3. Dans quelle mesure les résultats sont-ils utilisés à des fins de :

- a. législation ?
- b. formulation des politiques ?
- c. développement des programmes ?

A ce sujet, les résultats des suivis et des évaluations se font mais il faut qu'il y ait un effort officiel pour les traduire en politique et en développement de programmes.

2.3.4. Les repères correspondent-ils aux résultats de l'EdFoA en place ?

Les repères correspondent aux résultats de l'EdFoA parce que celles-ci répondent aux besoins exprimés par les groupes cibles (adultes).

2.4. Statut et formation du personnel (Enseignants/Facilitateurs)

2.4.1. Quels niveaux de formation et de qualification sont exigés des enseignants/Facilitateurs de l'éducation des adultes ?

Il est exigé les niveaux secondaires et supérieurs dont les qualifications requises sont : D4 (post primaire + 4 ans), D6 (Diplôme d'Etat post primaire + 6 ans), G3 (Graduat post secondaire + 3 ans), L2 (Licence post secondaire + 5 ans) et Doctorat.

Les moyens disponibles en matière de formation continue ou en cours d'emploi sont : les sessions de formation, les colloques, les stages, les séminaires, les voyages d'études, les études de cas, etc.

2.4.2. L'éducation des adultes est-elle considérée comme une profession à part entière et fait-elle l'objet d'un enseignement qualifiant au sein des établissements de l'enseignement supérieur ?

C'est une profession à part entière (il y a beaucoup de pratiquants sur le terrain). Mais, les programmes universitaires officiels de spécialisation en Education des Adultes ou en Andragogie dans les Départements des Sciences de l'Education de nos universités doivent former et qualifier les spécialistes de haut niveau dans ce domaine.

2.4.3. Indiquez la proportion d'enseignants/facilitateurs de l'éducation des adultes par rapport au nombre total de personnels enseignants dans votre pays ?

La proportion est d'environ 25%.

2.4.4. De quelles conditions de travail et de rémunération bénéficient les personnels de l'EdFOA ?

Ce sont des conditions de travail et de rémunération pénibles et médiocres.

- Insuffisance d'infrastructures adéquates
- Insuffisance de la bibliothèque
- Insuffisance de support pédagogique
- Inexistence de transport
- Insuffisance de rémunération.

3. Recherche, innovation et bonnes pratiques

3.1. Etat de la recherche en EdFoA

Compte tenu de la diversité d'agences de provisions et d'activités dans le domaine de l'éducation des adultes, il est difficile pour le moment de faire le point sur la recherche faite ou en cours de réalisation, ses qualités, ses méthodes et ses résultats. Néanmoins, quelques travaux de recherche sont faits à l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique parmi lesquels on peut citer :

3.1.1. Les principaux travaux de recherche en éducation des adultes

1. Etude sur l'adéquation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle aux besoins du marché.
2. Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes (Volume 1 et 2) Rapport d'analyse.
3. L'EPT : Plan national pour l'éducation pour tous.
4. Enseignement en situation d'urgence (niveau 1, 2,3, kikongo, swahili, tshiluba et lingala).
5. L'éducation permanente et l'apprentissage au long de la vie.
6. Etude de l'éducation non formelle des adultes.
7. Etude sur l'éducation des adultes en milieu rural
8. Etude sur les motivations de l'apprentissage au long de la vie
9. Etude de l'éducation préventive au VIH/Sida
10. Philosophie de l'éducation permanente et l'intégration de ces principes à l'Université Ouverte.
11. L'importance de l'apprentissage dans les études universitaires (méthode de discussions et de participation)
12. Quelques aspects méthodologiques d'alphabetisation fonctionnelle
13. Problématique de l'alphabetisation fonctionnelle en République Démocratique du Congo
14. Importance de l'éducation non formelle dans la société congolaise

3.1.2. Les principales questions abordées et soulevées par ces études

1. **Etude sur l'adéquation de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle aux besoins du marché :**

L'objectif de l'étude était d'examiner la pertinence des informations offertes par le sous – secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle et de l'alphabétisation fonctionnelle qui est du ressort du Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale en relation avec le marché de l'emploi.

Les termes des références ont été recommandés à partir des états de lieu de la situation dans ce domaine pour aboutir aux résultats attendus.

Les initiatives à prendre et les réformes à mettre en place en terme de programmes d'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'apprentissage professionnel et de l'alphabétisation fonctionnelle ont été formulées.

Les résultats obtenus consistent en 4 états de lieu à raison d'un par sous composante de la recherche (enseignement technique et professionnel, alphabétisation fonctionnelle, apprentissage et emploi en République Démocratique du Congo).

Une proposition opérationnelle d'éléments en vue de la mise en place d'un système d'ingénierie de formation, d'alphabétisation des jeunes et adultes, des recommandations pratiques et opérationnelles pour la redynamisation de ce sous secteur ont été formulées.

2. **Enquête Nationale sur la situation des enfants et des femmes Volume 1 et 2 Rapport d'analyse.**

Cette recherche était basée en grande partie sur les problèmes de santé publique en République Démocratique du Congo et a contribué à faire connaître le %de la population analphabète âgé de 15 ans et plus selon le milieu de résidence, le sexe et l'âge.

Elle a relevé la prévalence de la pauvreté à tous les âges et dans tous les milieux : 80% de ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. En milieu urbain le % de la population âgé de 15 ans et plus augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève, tandis que le contraire est observé en milieu rural .Les hommes instruits sont plus nombreux que les femmes dans les 2 milieux .

3. **EPT : Plan National pour l'Education pour tous.** Concernant l'EPT, il y a eu le volet alphabétisation et éducation des adultes

non formelle, volet éducation – monde du travail, éducation et petite enfance, éducation pour tous.

La provision de l'EPT en République Démocratique du Congo est insuffisante et l'Etat a été invité à faire des efforts pour réaliser l'EPT conformément aux objectifs du millénaire.

4. **Enseignement en situation d'urgence :**

(Niveau 1,2,3)

Les manuels d'alphabétisation ont été élaborés en langues nationales en s'inspirant de programmes de l'éducation formelle.

Le gouvernement a été invité à valider et à vulgariser ces programmes, en s'inspirant des principes andragogiques et en formant les facilitateurs capables d'utiliser ces outils de travail.

5. **L'éducation permanente et l'apprentissage au long de la vie :** Est-elle justifiée en République Démocratique du Congo ? Quelle contribution peut-elle apportée au problème de développement ? En quoi consiste t-elle ? Les réponses sont très simples.

Première question : éducation permanente entendue comme principe directeur du système éducatif est justifiée en vue de permettre non seulement de développer des ressources humaines dont la société a besoin, mais aussi pour permettre la multiplication d'opportunités d'apprentissage pour les citoyens de toutes catégories sociales afin qu'ils apprennent selon leurs besoins à chaque étape de la vie.

6. Etude de l'éducation non formelle des adultes :

Cette étude a montré qu'à chaque étape de leur vie et au long de la vie, il y a la capacité d'intégrer sur les plans vertical et horizontal, les diverses opportunités dont les adultes ont besoin dans leur vie jusqu'à l'extrême vieillesse et jusqu'au niveau le plus élevé.

3.1.3. Les principales conclusions

L'éducation non formelle est valable, très pratique moins coûteuse, exige peu de temps de formation, est rentable immédiatement etc....

Comme unique opportunité mise à la disposition du système formel, la représentation que l'on en a est influencée par celui du diplôme obtenu du système formel, elle se bute à la primauté injustifiée accordée au diplôme scolaire formel (mauvaise perception sur les titres qu'on accorde au système non formel comme moyen de promotion sociale d'accès à l'emploi).

3.1.4. Dans quelle mesure, ces conclusions ont-elles servi à informer les populations et les politiques ? Quels effets ont-elles sur la pratique ? Donnez les exemples. Les principes d'éducation permanente ont été adoptés depuis 1972, et ont conduit à la création d'une institution spécialisée, CIDEP-U.O. à L'Enseignement Supérieur et Universitaire.

L'expérience de cet établissement de l'enseignement supérieur a été florissante au début et a connu un piétinement dans la suite à cause de l'absence de recherche et d'information pertinentes pour le soutenir dans les années 80 jusqu'à ce jour. Elle est affermie grâce aux réflexions, publications des résultats de recherche aujourd'hui. Elle a abouti à la création de l'Université Ouverte, mais aussi des multiplicités d'enseignements universitaires du soir, enseignement à distance. Il y a des adultes qui sont encouragés, de nombreux citoyens qui travaillent à temps plein se saisissent de ces opportunités pour continuer à apprendre, à améliorer leurs compétences.

Donnez les exemples : nous pouvons relever les exemples des cours du soir des Instituts Supérieurs dans les domaines du Droit, des Sciences Economiques, des Techniques Médicales, des Sciences Politiques et Administratives. etc.

3.2. Innovation et exemples de bonnes pratiques

3.2.1. En matière de formation de politiques : un effort est observé des décideurs de reconnaître les besoins des adultes à apprendre pendant qu'ils sont engagés dans leur vie active et à acquérir des qualifications reconnues par leurs employeurs.

- de financements : le gouvernement reconnaît aux entreprises qui forment leurs travailleurs la déduction des taxes dues à l'Etat en compensation de leurs efforts de formation de leurs employés. D'autres entreprises paient les études, leur accordent le temps de continuer à se former.
- De méthodes d'enseignement et d'apprentissage : un effort perceptible bien que timide est en train d'être fait pour remplacer les méthodes didactiques par les méthodes de discussion et de participation des apprenants jusqu'à leur évaluation par l'auto-formation et l'auto-évaluation.

3.2.2. Statut des partenaires : les apprenants sont des partenaires avec lesquels on discute pour décider par exemple des frais à payer pour la formation, du déroulement des cours, du calendrier des activités ...

3.2.3. Raisons d'innovations

Elles permettent de briser les anciennes habitudes où tout était conçu d'en haut et de manière autoritaire sans intégrer les **desiderata** des apprenants. Elles permettent d'assurer une formation de qualité et le recours aux nouvelles méthodes d'apprentissage.

4. Alphabétisation des adultes

Le problème majeur de l'Education en République Démocratique du Congo réside dans l'inadéquation du système éducatif face au défi du développement du pays. Cette inadéquation se manifeste, notamment par l'existence de l'analphabétisme, le bas niveau de scolarité au primaire et au secondaire et la faible capacité d'absorption au niveau supérieur et universitaire.

En effet, l'analphabétisme touche une frange importante de la population. L'Education non formelle a un rôle très considérable à jouer. Elle complète la mission de l'éducation formelle en récupérant les jeunes et les adultes qui n'ont pas bénéficié des avantages de cette éducation. Il s'agit de groupes vulnérables suivants :

- des femmes ;
- des autochtones pygmées ;
- des orphelins ;
- des personnes vivant avec handicap ;
- des enfants en situation difficile.

- 4.1. En République Démocratique du Congo, l'alphabétisation est définie comme un ensemble d'activités qui consiste à amener un individu ou un groupe d'individus à acquérir les compétences et les aptitudes, le rendant capable de résoudre les problèmes qui se posent dans sa vie et dans son environnement afin de participer au développement durable de son milieu et de son pays.

Il existe trois types d'alphabétisation :

1. *Alphabétisation traditionnelle et/ou fondamentale.*

Celle-ci s'adresse à toute personne analphabète en vue de lui procurer les outils de base pour la lecture, l'écriture et le calcul dans sa langue. La durée varie entre 6 et 9 mois.

2. *Alphabétisation scolaire :*

Elle comprend deux volets :

- a) **Le Rattrapage scolaire** : il vise la récupération des enfants (8 à 15 ans) ayant dépassé l'âge de recrutement au primaire (loi-cadre de l'enseignement) en vue de leur insertion et/ou réinsertion dans le système formel ; la durée est de 3 ans ; les candidats qui ont suivi régulièrement le programme sont admis à participer au Test National de Fin d'Etudes Primaires « TENAFEP » ; l'obtention du Certificat du primaire leur permet de s'inscrire en 1^{ère} année secondaire ou de s'orienter vers la professionnalisation.

b) L'Alphabétisation scolarisante des jeunes adultes

Cette formation permet aux jeunes plus âgés l'ayant suivie durant 3 ans d'obtenir le Certificat d'alphabétisation. Celui-ci leur permet de s'inscrire dans la formation professionnelle de leur choix.

c) L'Alphabétisation fonctionnelle

Elle est issue du Congrès de Téhéran (du 9 au 11 septembre 1965, Iran) et vise l'acquisition des compétences en lecture, en écriture et en calcul liés à l'activité que l'individu exerce quotidiennement. Cette activité est organisée sur base de besoins exprimés par l'apprenant en vue d'acquérir des compétences pour l'exercice de son métier.

Remarque :

A l'issue de cette phase d'alphabétisation, les apprenants ont la liberté de se choisir une profession dans les domaines suivants :

- Coupe – couture
- Hôtesse d'accueil
- Esthétique
- Hôtellerie
- Vente, caisse, étalage
- Froid
- Vannerie
- Ajustage
- Maçonnerie
- Mécanique générale
- Mécanique automobile
- Cordonnerie
- Electricité générale
- Electricité industrielle (bâtiment)
- Plomberie
- Soudure
- Menuiserie
- Electronique
- Agriculture...

Ces études ont une durée variable de 1 à 3 ans. Le stage pratique bien réussi conditionne l'obtention du brevet d'aptitudes professionnelles délivré par un jury **ad hoc**. En outre, il est organisé en RDC une éducation permanente d'adultes. Cette activité permet aux adultes instruits de garder et de consolider les compétences acquises afin d'éviter de retomber dans l'analphabétisme de retour. Pour ce faire, il s'organise des conférences-débats sur des sujets divers, des projections cinématographiques, actions culturelles, des bibliothèques populaires, des bureaux ou cyber-café et divers centres d'activités professionnelles.

Des changements ou programmes innovants ont eu lieu notamment :

1. Création de la Direction Générale de l'Education Non Formelle (arrêté ministériel n°MIN.AFF.SOC/CAB.MIN/0231/2006 du 22/12/2006).
2. Elaboration de la politique éducative en République Démocratique du Congo par l'arrêté inter-ministériel n°082 du 15 mai 2006 qui prend en compte les trois Ministères impliqués dans l'éducation à savoir :
 - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel/EPSP ;
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et Recherche Scientifique ;
 - Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale.
3. Elaboration du programme de rattrapage scolaire du niveau primaire (**cursus** 3 ans).
4. Elaboration des guides de programme pour chaque niveau (1, 2, et 3).
5. Elaboration de trois modules de formation des formateurs (facilitateurs) :
 - Genre et équité, prévention du VIH/Sida ;
 - Gestion d'une classe ;
 - Education à la paix.
6. Harmonisation des différents programmes d'alphabétisation fonctionnelle.
7. Elaboration d'un module de formation des cadres d'alphabétisation fonctionnelle.

8. Elaboration de quelques livrets d'alphabétisation :

1. **Buku ya Moyekoli**
2. **Buku ya alifabetizele**
3. **Mokili Mwindi 1 et 2**
4. **Mwindi ya sika 1 et 2**
5. **Mwese 1 et 2**
6. **Hygiène et santé**
7. **Jeune avec Dieu reconstruisons notre beau Pays en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse.**

9. Elaboration du **Guide de l'Éducateur**

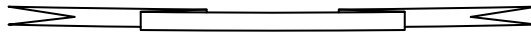
4.4. Les politiques et les programmes existants contribuent à l'égalité entre les sexes par les activités réalisées. Il s'agit de :

- Formation des alphabétiseurs des autochtones pygmées ;
- Récolte des données statistiques sur toute l'étendue de la RDC (Projet : PASE/BAD) :
- Publication d'annuaires statistiques (Projet : PASE/BAD) :
 - o Ville de Kinshasa, 2005-2006 ;
 - o A travers le territoire national, 2006-2007.
- Augmentation de nombre de centres de l'Education Non Formelle, 1.235 Centres en 2003 à 3.567 en 2007.
- Dotation des Divisions provinciales du Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale en équipement informatique et autres supports didactiques (Projet : PASE/BAD).

4.5. Les politiques et les programmes n'excluent pas les femmes. D'une manière particulière, l'accent est mis sur les femmes et sur d'autres à cause de leur taux élevé d'analphabétisme et aux autres groupes vulnérables qui n'ont pas d'accès aux activités d'alphabétisation.

III. ATTENTES A L'EGARD DE CONFINTEA VI ET PERSPECTIVES D'AVENIR POUR L'EdFoA

- Harmonisation des programmes de l'EdFoA sur base d'expériences vécues ailleurs en collaboration avec les experts internationaux
- Bénéfice de voyages d'études et d'échanges avec d'autres pays.
- Formation des facilitateurs (experts en EdFoA)
- Construction et réhabilitation des infrastructures de l'EdFoA existantes
- Organisation des enquêtes nationales en vue de réaliser un répertoire national sur l'EdFoA.
- Appuie de centres de l'éducation non formelle des partenaires nationaux par le Gouvernement et par les bailleurs de fonds en moyens financiers et matériels pour leur fonctionnement harmonieux.
- Appuie à la recherche, à la réflexion et aux publications dans le domaine de l'EdFoA.



LISTE DES ABREVIATIONS

BAD	: Banque Africaine de Développement
DGENF	: Direction Générale de l'Education Non Formelle
MASAHSN	: Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale
PASE	: Projet d'Appui au Système Educatif.
U.O.	: Université Ouverte

BIBLIOGRAPHIE

1. ADAMA OUANE, Manuel sur la formation pour la post alphabétisation et l'éducation fondamentale, l'IUE, page 26, 1989
2. Annuaire statistiques de la DGENF / 2006-2007
3. Constitution de la 3^{ème} République 2006
4. Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, Ministère du Plan.
5. Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, n° 339 du 24 Mai 2007
6. Loi-Cadre de l'Enseignement National N°86/005 du 22/9/1986 ;



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION NATIONALE POUR L'UNESCO
Secrétariat Permanent
B.P. 14
KINSHASA/GOMBE



**TENDANCES RECENTES ET SITUATION ACTUELLE
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
DES ADULTES (EdFoA)**

**Rapport National de la République Démocratique
du Congo**

Commission Nationale pour l'UNESCO

Avril 2008